

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

L'inventaire écologique marin réalisé en 2011 a confirmé la présence d'espèces exotiques envahissantes marines, notamment *Caulerpa taxifolia* et *Caulerpa racemosa*, sur le site Natura 2000.

Le suivi des espèces exotiques envahissantes marines du site se fera via la mise en place d'un observatoire citoyen basé notamment sur les observations des acteurs socio-professionnels (clubs de plongée, plongeurs professionnels, pompiers, gendarmes, pêcheurs...).

Pour ne pas disséminer ces espèces exotiques envahissantes, jetez à la poubelle les éventuels fragments d'algues accrochés à votre ancre après sa remontée. Pour les reconnaître :

Caulerpa taxifolia :



Caulerpa racemosa :

